Un jeu de mots manqué au XVe siècle

Autor(en): **Baldinger, Kurt**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **46 (1982)**

Heft 183-184

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399728

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UN JEU DE MOTS MANQUÉ AU XVE SIÈCLE

A Åke Grafström
pour son 65e anniversaire

On n'a pas attendu le *Canard enchaîné* pour savoir que les Français sont les maîtres des jeux de mots. La publication, il y a quelques années, des *Devinettes françaises* du XVe s. par Bruno Roy était tout de même assez surprenante (1) à cause de sa richesse, surtout en ce qui concerne les jeux de mots (2). Je veux parler, dans ce bref article, de l'un d'entre eux, qui — à mon avis — a été gâché par les deux mss. C (Chantilly, Musée Condé 654, vers 1470, flam.) et W (Wolfenbüttel, ms. 3e tiers XVe s. de Gand) et par l'édition A (*Les adevineaux amoureux,* Bruges vers 1479). En voici le texte — assez osé, comme c'est le cas de beaucoup de ces devinettes — tels qu'il est présenté par les trois sources indiquées et les deux éditions, celles de Roy et de Hassell :

Question

Comment serviriés vous vostre amie de ung més de cul sans villonnie, sur ung trenchoir de tous bois ?

Réponse

L'on lui présenteroit ung œuf sur une cuignie (3).

---

(1) *Devinettes françaises du Moyen Age* (Cahiers d'Etudes Médiévales, III), éd. par Bruno Roy, Montréal (Bellarmin) - Paris (J. Vrin) 1977, 217 p. (v. notre c.r. dans la ZrP 99, 1983). — Cette édition est supérieure à celle de James Woodrow Hassell Jr., *Amorous Games,* A Critical edition of *Les adevineaux amoureux* (The American Folklore Society), Austin and London (University of Texas Press) 1974, 274.

(2) V. à ce sujet notre article *Homonymie- und Polysemiespiele im Mittelfranzösischen* qui paraîtra dans la ZrP.

(3) Hassell 269 publie *cuignié* ce qui est sûrement faux puisqu'il s'agit de la forme picarde *-ie* correspondant au francique *-iɸe* < - a t a.

D'après Roy cette devinette n° 11 peut être considérée comme « bonne » telle qu'elle figure dans les deux mss. C et W. Les deux éditeurs, Hassell et Roy, ne semblent en effet pas y avoir vu de problèmes particuliers. Il va sans dire que la question suggère une interprétation obscène (4) tandis que la réponse se révèle tout à fait innocente. *Més* (5) *de cul* n'est qu'un « œuf de poule ». Le *trenchoir* de la question correspond sans aucun doute à afr. *trancheor* m. « plateau sur lequel on tranche la viande à table » (1206 . . .), *trenchoir* (1300, Gay), mfr. id. (lorr. flam. 16e s., Gay ; Havard), fr. *tranchoir* (dep. 1341 . . .) FEW 13², 281 b. Les témoignages dialectaux cités par le FEW montrent que le *trenchoir* servait aussi à couper le lard, le pain, à servir le fromage, etc. Il peut donc très bien servir à « présenter un œuf » (Roy peut donc l'expliquer — un peu librement, il est vrai — par « assiette »). Mais pourquoi *de tous bois,* à cet endroit, puisque les *trenchoirs* qui servent à *servir,* sont en bois de toute façon ?

Les difficultés s'aggravent si l'on analyse la réponse. Une *cognie* = *cognée* ne peut désigner que la « hache servant à couper le gros bois », et ceci depuis la Chanson de Roland (FEW 2, 1529 a sub c u n e a t u s) ; les var. picardes *congnye* et *cugnie* sont attestées dans les Sotties et chez Molinet. Et cette *cognée* servirait-elle à présenter « ung œuf » ? Sur un *trenchoir,* oui ; sur une *cognée,* non ! Or la réponse dans ce genre de devinettes n'est pas gratuite (6). Le problème reste insoluble. Bruno Roy fait, me semble-t-il, un petit pas dans la bonne direction : il explique *tranchoir* comme un jeu de mots grâce à ses deux sens d'« assiette » et d'« objet tranchant ». En effet, on trouve : apr. *trenchador* « couteau » Brunel Gév., mfr. *coutiau trenchoir* (Tournai 1410), *trenchouer* « couteau à découper » (1545, AncThéât), et ailleurs on trouve les sens de « couteau de boucher » et de « couteau à fromage » (FEW 13², 282 a). Mais je ne vois pas du tout comment s'expliquerait ce sens dans la première partie de la devinette.

---

(4) *sans villonnie* en avertit le lecteur et prépare une réponse non équivoque (fr. *vilanie* « impudicité, acte d'impudicité », ca. 1180 - XVIe s., FEW 14, 454 a ; la var. *villonnie* manque).

(5) Fr. *mes* « chacun des aliments apprêtés qu'on sert pour les repas » (Gaimar-Voult 1613), *mets* (dep. Froiss), FEW 6², 175 a.

(6) Ce n'est pas le cas non plus dans une devinette semblable à laquelle l'éditeur renvoie : 272 Question : *Comment donneriés vous a vostre amie ung chappelet d'estrons souef flairant ?* — Réponse : *Je ly donnerie ung chapiau de soye.*

Mais dès qu'on échange les deux termes — c'est là la solution que je propose — tout s'explique sans aucune contradiction :

> « *Comment serviriés vous vostre amie de ung més de cul sans villonnie sur une cuignie* ? »
>
> — « *L'on lui présenteroit ung œuf sur un trenchoir de tous bois.* »

Dans la question, *cognée* est doublement justifié : par sa « synonymie » avec *trenchoir* au sens d'« objet tranchant », et de plus par les associations obscènes qui doivent — par le mécanisme de la devinette — se limiter à la première partie, à la question : mfr. frm. *cuigner* « inire feminam » (XIVe s. - CentNouv), *coigner* (Rab 1552 - DCom 1786), liég. nam. *cougnî* [!] . . . ; mfr. *coingnouer* « pénis » Rabelais, nam. *cougneu* « fornicateur » ; liég. *cougnèdje* « coït » ; *cougn'rèye* « fornication » ; nam. *cougnatrie* ; liég. *si forcougnî* « s'épuiser en excès vénériens », nam. *forcougnî* ; mfr. *cognebas* « acte vénérien » (vers 1610) ; *coingnaufond* Rab (FEW 2, 1532 b/1533 a sub c u n e u s). *Cognée,* dans la question, est donc deux fois motivé : il prépare le synonyme *trenchoir* et renforce les associations sexuelles évoquées par *més de cul.* Dans la réponse, seul *trenchoir* est à sa place.

Revenons maintenant à la qualification *de tous bois* qui, elle aussi, restait énigmatique dans le cadre de la question. Au premier moment, la solution semble très facile : dans la réponse *cognée* est remplacé par *trenchoir,* son « synonyme », mais c'est un trenchoir *de bois* ; cette précision est nécessaire pour éviter l'interprétation de *trenchoir* au sens de « couteau ». C'est dans la réponse qu'elle est donc justifiée, voire nécessaire. Seulement au lieu de *de bois* on trouve *de tous bois.* Cela nous rappelle (comme à l'éditeur) une autre devinette, le n° 197 de notre collection (Roy suit l'ordre du ms. C de ca. 1470), qui, dans une édition bien postérieure, due à A[ntoine] d[u] V[erdier] (7), a été réunie avec notre n° 11 :

> « Comment envoieriez vous a vostre amie ung poisson *de toutes eaues* en ung plat *de toutes fleurs,* et par ung homme *de tout conseil* ? »
>
> — « Je luy envoieroie ung saumon en ung plat de chire, et par ung prestre. »

(7) *Plusieurs questions enigmatiques fort ioyeuses,* Paris 1573.

Et on peut se demander, en effet, si cette prédilection pour *de tout* de caractère intensif caractérisant (surtout) (8) la question n'aurait pas contribué à l'échange erroné des deux termes *cognée* et *trenchoir* de notre devinette. Peut-être. Mais ce ne serait pas toute la vérité. Dans les trois cas du n° 197 *de tout* se conforme au genre et au nombre du substantif qui suit. Ce n'est pas le cas de *trenchoir de tous bois* ! Et ce n'est guère l'effet du hasard. Plutôt le signal d'un jeu de mots supplémentaire qui, jusqu'à présent, nous a échappé :

le *trenchoir* « objet qui sert à trancher » est le genus proximum des deux spécifications :

a) *trenchoir* (genus proximum) + d'acier (differentia specifica) = « couteau » ('synonyme' de *cognée*)

b) *trenchoir* (genus proximum) + *de bois* = instrument de bois qui sert à trancher la viande, à servir un mets, etc.

Mais la *cognée,* elle aussi, est impliquée dans *bois* : elle sert à abattre le bois. Le *s* de *tous* dans *de tous bois* signale précisément ce fait :

un *trenchoir* (objet servant à trancher = genus proximum) *de tous bois* (= destiné à abattre les bois = differentia specifica en face d'un trenchoir *b* qui est en bois).

Le *trenchoir* (b) est fait *en bois,* la *cognée* est destinée à abattre *tous bois.*

Il y a donc un double jeu de polysémie signalée par le *s* pluriel de *tous* :

1) *de* « destiné à » (concernant *cognée*)
de « consistant en » (concernant *trenchoir*)

2) *bois* « réunion d'arbres qui couvrent un certain espace » (dep. Roland), « arbre (en gén.) » (t. d'eaux et forêts) (dep. 1457) FEW 15[1], 193 a (concernant *cognée*)

bois « substance dure des arbres, des arbrisseaux . . . » (dep. Wace) FEW 15[1], 204 b (concernant *trenchoir* au sens de la réponse).

---

(8) Cp. avec une fonction semblable 197 *ung homme de tout conseil* dans la Question, mais *tout* se trouve dans beaucoup de combinaisons différentes aussi bien dans la Question (17, 21, 65, 120, 123, 139, 140, 152, 155, 167, 234, 291, 304, 310, 319, 341, 353, 369, 403, 433, 441, 445, 502) que dans la Réponse (20, 131, 148, 150, 157, 168, 184, 192, 214, 226, 290, 400, 406, 445, 463, 484, 502, 521) de sorte que je n'insiste pas trop sur cet argument.

Cela donne peut-être l'impression d'être très sophistiqué, mais n'oublions pas que même les choses les plus simples deviennent très compliquées dès qu'on tâche de les expliquer. Et la complexité même explique le fait qu'on ait échangé l'ordre des deux synonymes partiels *cognée* et *trenchoir*.

Bien que je sois de ceux qui respectent les textes, je crois donc que, dans cette devinette, une petite confusion s'est glissée, grâce à la synonymie (partielle) des deux termes et la complexité du jeu de mots, et cette confusion s'est maintenue de façon tenace à travers les sources et les éditions modernes. Je me permets d'offrir ces quelques observations d'un historien de la langue et d'un sémanticien à Åke Grafström, collègue et ami de longue date, qui tant de fois m'a aidé de ses réflexions fines et toujours pertinentes.

Heidelberg. Kurt BALDINGER

Note additionnelle : Le petit problème posé par *de tous bois* se résout plus facilement encore, dans le sens indiqué ci-dessus, si on laisse *de tous bois* dans la question (*une cuignie de tous bois*). Le seul échange indispensable est celui des mots *ung trenchoir* et *une cuignie*.